

RAPPORT ANNUEL



2017 - 2018



RUBRIQUES

PRÉSENTATION

- A. Le mot de la présidente
- B. Le mot de la Direction générale

INSTANCES POLITIQUES

- A. Le conseil des commissaires
 - 1. Territoire
 - 2. Photos des commissaires
 - 3. Code d'éthique et de déontologie des commissaires
- B. Le comité exécutif
- C. Le comité consultatif de transport
- D. Le CCSEHDAA
- E. Le comité de parents
- E. Le 13^e Gala reconnaissance de l'action bénévole

PORTRAIT DE LA CSSMI

- A. Les élèves
- B. Les employés
- C. L'évolution de la clientèle scolaire
- D. Le développement technopédagogique
- E. Les états financiers
 - 1. Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources
- F. La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, ...
- G. Les travaux et les investissements
- H. La lutte contre l'intimidation et la violence
- I. Le protecteur de l'élève
- J. La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES

- A. L'introduction
- B. Les résultats des élèves

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

- A. Quelques distinctions
- B. Le concours *Je vote pour mon prof!*
- C. Un hommage aux retraités
- D. Les commissaires d'un soir

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



PRÉSENTATION

Le mot de la présidente

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



Paule Fortier, présidente

Fidèle à notre habitude, c'est avec fierté que nous vous présentons notre *Rapport annuel 2017-2018* qui fait état de l'ensemble de nos réalisations et de nos réussites. L'année 2017-2018 devait être la quatrième et dernière année de notre mandat à titre de commissaires. Ce mandat a été prolongé de deux ans par le ministre. C'est donc avec enthousiasme que nous le poursuivrons. Notre engagement pour la réussite et la persévérance de l'ensemble des élèves a teinté nos décisions tout au long de l'année. Nous avons multiplié les représentations dans un souci de valorisation de l'éducation et de notre école publique auprès des parents et des partenaires de la communauté.

Nous avons suivi de très près chacune des étapes de l'action collective concernant les frais exigés aux parents, à laquelle font face la majorité des commissions scolaires du Québec, dont la nôtre. Plusieurs dossiers comme le cadre d'organisation scolaire, les calendriers scolaires, les demandes de révision, les avis et recommandations du protecteur de l'élève, le processus budgétaire, etc. ont aussi fait partie de nos travaux.

Le menu législatif a été des plus étoffés avec de nombreux projets de loi et plusieurs directives ministérielles, notamment sur la gratuité scolaire, que nous avons concrétisés dans notre milieu.

Nous avons participé avec assiduité et intérêt au chantier du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR). La démarche d'élaboration nous a permis d'écrire un projet de PEVR qui est le reflet de notre réalité et des besoins de notre clientèle jeune et adulte tout en répondant aux exigences ministérielles. Nous avons pris le temps de faire une vaste consultation afin de favoriser la mobilisation de tous les intervenants. L'adoption de ce Plan se fera en septembre 2018.

Il y a tellement à dire sur notre commission scolaire! Le conseil des commissaires, de concert avec la Direction générale, a fait preuve de beaucoup de sérieux et d'ouverture, une fois de plus cette année, ce qui a conduit à des décisions éclairées pour la réussite de l'ensemble des élèves. La CSSMI est une organisation sur laquelle on peut compter, avec des résultats qui le confirment : entre autres par le taux de décrochage en constante diminution, affichant aujourd'hui 7,2 %. Un exploit remarquable!

La CSSMI est une organisation de référence au Québec et nous en sommes très fiers.

PAULE FORTIER, PRÉSIDENTE

PRÉSENTATION

Le mot de la Direction générale

PRÉSENTATION

L'année 2017-2018 a affiché d'excellents résultats, lesquels ont inspiré une préparation de l'avenir. En effet, tout au long de l'année, nous avons travaillé à l'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR). Avec l'ensemble des intervenants, nous avons développé une vision commune des constats et des défis à relever en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs pour nos élèves jeunes et adultes.

INSTANCES POLITIQUES

Dans la foulée des dernières années, les plus récentes données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur confirment que la Commission scolaire a encore diminué son taux de décrochage annuel qui a atteint 7,2 %. Bien que nous ayons célébré chaque année nos nouveaux taux, celui-ci constitue un véritable tour de force. Ce résultat est le fruit de nombreux efforts de la part de tout le personnel de la CSSMI. Il s'agit sans contredit de la confirmation que nous trouvons des solutions adaptées aux élèves et qu'il faut poursuivre notre élan dans le même sens. En d'autres mots, il s'agit de la preuve hors de tout doute de l'efficacité de notre Commission scolaire.

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Notre prochain défi sera certainement celui du maintien de cette réussite. Notre culture organisationnelle doit demeurer une priorité, et ce, en considérant les règles budgétaires, les difficultés de recrutement du personnel, les nombreux projets de rénovation et de construction d'établissements, l'intégration des technologies de l'information, les nouveaux programmes et les contraintes administratives.

Nous voulons dire MERCI à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, sont engagés pour nos élèves et leurs parents.

Cette année de transition aura été une année riche et prometteuse!

JEAN-FRANÇOIS LACHANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ET SON ÉQUIPE



De gauche à droite :
Dominique Robert, directeur général adjoint
Sylvain Bruneau, directeur général adjoint
Jean-François Lachance, directeur général
Nathalie Joannette, directrice générale adjointe
Jean-François Lebeau, directeur général adjoint



INSTANCES POLITIQUES

Le conseil des commissaires

Le conseil des commissaires détermine les grandes orientations et les priorités de la Commission scolaire dans le but d'offrir à la population du territoire les services auxquels celle-ci a droit en vertu de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Il est notamment de sa responsabilité d'adopter les règlements et les politiques éducatives et administratives, le budget ainsi que le *Plan d'engagement vers la réussite*. Ces responsabilités s'accompagnent de l'obligation de rendre compte à la population des services qui sont offerts et c'est là le principal objectif du présent *Rapport annuel*.

Les séances du conseil des commissaires sont publiques et une période de questions du public est prévue lors de chaque réunion. Les séances ont lieu au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, en général le quatrième mardi du mois. L'ordre du jour de ces séances est disponible à l'avance sur le site Internet de la CSSMI.

En vertu des résolutions adoptées, le conseil des commissaires a institué deux commissions d'étude ayant chacune pour mandat d'étudier les dossiers prioritaires et de formuler des recommandations au conseil des commissaires.



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

La commission d'étude éducative

- Étudier les dossiers reliés à l'organisation des services éducatifs dispensés aux différentes clientèles et recommander des orientations et des stratégies au conseil des commissaires, à l'exception de celles spécifiquement attribuées à d'autres comités.

La commission d'étude administrative

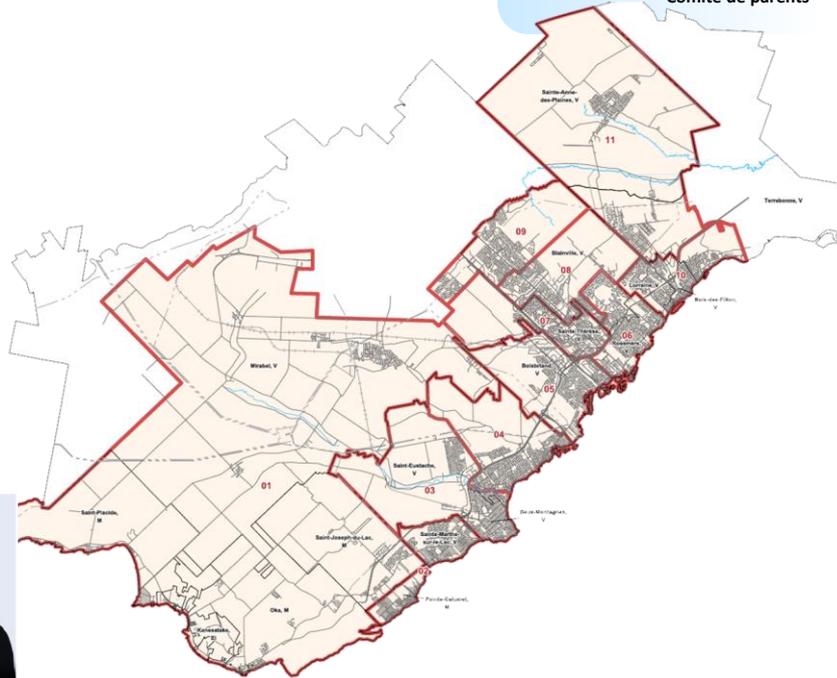
- Étudier les dossiers reliés à la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles et recommander des orientations et des stratégies au conseil des commissaires;
- Assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle internes et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire (art. 193.1 de la *LIP* – comité de vérification);
- Assister le conseil des commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection des hors cadres, des directions d'établissement et des directions de service (art. 193.1 de la *LIP* – comité des ressources humaines);
- Exercer le mandat de la commission de négociation (résolution no CC-981209-149).

La commission d'étude administrative détient également tous les mandats du comité de gouvernance et d'éthique institué par le conseil des commissaires (résolution no CC-090825-3115) en vertu de l'article 193.1 de la *LIP*.

INSTANCES POLITIQUES

Le conseil des commissaires

INSTANCES POLITIQUES
 Conseil des commissaires
 Comité exécutif
 Comité consultatif de transport
 CCSEHDAA
 Comité de parents



Le conseil des commissaires est composé d'une présidente élue au suffrage universel sur l'ensemble du territoire de la CSSMI. Il y a 11 circonscriptions électorales représentées chacune par un commissaire élu et quatre commissaires-parents, soit un commissaire-parent représentant l'ordre d'enseignement primaire, deux commissaires-parents représentant l'ordre d'enseignement secondaire et un commissaire-parent représentant les élèves HDAA, tous élus par le comité de parents.

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



M^{me} Josée Bastien
 Vice-présidente de la Commission scolaire
 Commissaire et membre du comité exécutif
 Présidente du comité consultatif de transport



M^{me} Marie-Hélène St-Georges
 Commissaire
 Vice-présidente du comité exécutif



M^{me} Sandra East
 Commissaire et membre du comité exécutif
 Présidente de la commission d'étude éducative



M. Antonio Ciardioglio
 Commissaire et membre du comité exécutif
 Président de la commission d'étude administrative



M^{me} Johanne Beaulieu
 Commissaire et membre du comité exécutif



M^{me} Émilie Caron
 Commissaire



M. Denis Chabot
 Commissaire et membre du comité exécutif



M^{me} Danielle Laramée
 Commissaire



M^{me} Karine Laramée
 Commissaire



M^{me} Karine Lefrançois
 Commissaire et membre du comité exécutif



M^{me} Lois St-Pierre
 Commissaire



M^{me} Diane Cyr
 Commissaire parent (HDAA)



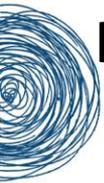
M^{me} Manon Fleury
 Commissaire parent (primaire)
 et membre du comité exécutif



M^{me} Sylvie Legault
 Commissaire parent (secondaire)



M. Christian Slachetka
 Commissaire parent (primaire)



INSTANCES POLITIQUES

Le conseil des commissaires

Le Code d'éthique et de déontologie des commissaires

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET
PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Au cours de l'année scolaire 2017-2018,
le commissaire à l'éthique n'a reçu aucune plainte concernant
le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires*.

Vous pouvez consulter le *Code d'éthique et de déontologie
des commissaires* (SIP-14) à l'adresse suivante :

www.cssmi.qc.ca sous l'onglet

CSSMI - Divers – Politiques et règlements

INSTANCES POLITIQUES

Le comité exécutif

Le comité exécutif est composé de neuf commissaires, incluant la présidente de la CSSMI et un commissaire-parent. La durée du mandat des membres du comité exécutif est de deux ans, sauf pour la présidence de ce comité, dont la durée du mandat est de quatre ans.

En conformité avec les droits, pouvoirs et obligations qui lui sont délégués par le conseil des commissaires, le comité exécutif a pour mandat de se concentrer sur plusieurs dossiers majeurs, notamment :

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

- Adjudication d'un contrat d'assurance de la CSSMI pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adjudication d'un contrat d'entretien ménager pour le Centre de formation professionnelle, l'Émergence et le Centre de formation professionnelle, l'Émergence (pavillon des Promenades);
- Adjudication d'un contrat d'exécution des travaux de construction d'un champ de géothermie pour le projet de construction d'un nouvel immeuble sur le terrain de l'école primaire Curé-Paquin;
- Adjudication d'un contrat d'exécution des travaux de resurfacement de la toiture à l'école des Perséides;
- Adjudication d'un contrat de service d'entretien d'ascenseurs;
- Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de quatre camions;
- Adjudication d'un contrat pour l'inspection et la réparation des réseaux d'alarme incendie;
- Adjudication de contrats dans le cadre de mesures d'efficacité énergétique et retrait du mazout dans des établissements;
- Adjudication de contrats pour l'acquisition d'équipements et de postes de soudage-montage pour le Centre de formation Construc-Plus Vocational Centre;
- Adjudication de contrats pour le remplacement d'escaliers dans trois établissements;
- Adjudication et annulation de contrats de service de cantine dans les établissements;
- Adoption de la liste des prix pour les services alimentaires pour l'année 2018-2019;
- Adoption du *Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements* pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption du *Plan d'organisation des directions d'école* pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption du *Règlement sur la participation à distance aux séances du comité exécutif*;
- Approbation d'une entente de services avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur relative au maintien du site Carrefour FGA et la mise sur pied d'équipes expertes en pédagogie;
- Approbation du protocole d'entente général avec la Ville de Blainville relativement à l'utilisation des locaux et des aménagements sportifs ou récréatifs ainsi qu'à l'échange de services entre les deux organismes;
- Approbation du protocole d'entente général avec la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac relativement à l'utilisation des locaux et des aménagements sportifs ou récréatifs ainsi qu'à l'échange de services entre les deux organismes;
- Approbation du protocole d'entente avec la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines relatif au parc-école de l'école Du Bois-Joli;
- Maintien de l'évaluation de rendement insatisfaisant d'un entrepreneur et de firmes inscrites au répertoire des firmes professionnelles 2016-2019;
- Nomination et adjudication de contrats à des firmes de professionnels concernant des travaux d'investissement effectués dans les établissements;
- Probation, nomination et engagement de gestionnaires;
- Réception et évaluation des rapports de reddition de comptes 2016-2017 de la Direction générale, de l'avancement des travaux du *Plan stratégique 2011-2016* et de la *Convention de partenariat 2011-2016*;
- Renouvellement du contrat de transport d'élèves en minibus régulier ou adapté.

Le comité exécutif se réunit généralement le deuxième mardi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet (aucune séance), août (dernier mercredi du mois), décembre (2^e mercredi du mois), janvier (aucune séance) et mai (3^e mardi du mois).

Les séances ont lieu à 19 h, à la salle Jacques-Saint-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse. L'ordre du jour de ces séances est disponible à l'avance sur le site Internet de la CSSMI.

PAULE FORTIER, PRÉSIDENTE DE LA CSSMI ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

INSTANCES POLITIQUES

Le comité consultatif de transport

PRÉSENTATION

Tout au long de l'année, de par son mandat, le comité consultatif de transport (CCT) a pris part au processus de consultation et formulé des avis sur différents dossiers en matière de transport, notamment :

- Analyse des données statistiques au regard de l'ensemble du transport;
- Bilan de la rentrée scolaire;
- Optimisation du réseau de transport scolaire avec Hastus;
- Ajout de systèmes de géolocalisation dans les autobus 12 rangées;
- État de la flotte de véhicules;
- Recommandation après l'analyse de zones à potentiel de risques;
- Gestion de la discipline à bord des véhicules;
- Sécurité aux abords des écoles primaires et secondaires;
- Politique du transport scolaire.

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

L'avis du comité consultatif de transport a été sollicité à plusieurs reprises durant l'année scolaire 2017-2018. En plus des mandats récurrents annuellement énoncés ci-dessus, les membres du CCT se sont prononcés quant aux enjeux spécifiques suivants :

- Modification des horaires de transport 2018-2019;
- Négociation et renouvellement des contrats de transport en minibus;
- Contrat de service d'optimisation de la planification du transport.

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Le CCT poursuit son engagement dans l'organisation de la campagne de sécurité de la Fédération des transporteurs par autobus et s'assure de la saine gestion des fonds réservés au transport scolaire de la CSSMI tant dans la poursuite du développement de l'offre de services d'optimisation des parcours avec Hastus que dans le renouvellement des contrats de transport scolaire minibus.

ÉTABLISSEMENTS

JOSÉE BASTIEN, PRÉSIDENTE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

REMERCIEMENTS

INSTANCES POLITIQUES

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)



INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

Au cours de l'année 2017-2018, des efforts soutenus ont été faits pour l'amélioration du rayonnement du comité auprès des parents des élèves HDAA. Voici les faits saillants des travaux du comité :

- La semaine de la différence a eu lieu du 4 au 8 décembre 2017 sous le thème *Pas à pas, ensemble on avance!* Vingt-six écoles nous ont fait parvenir les photos de leur « autoroute » de pas, lesquelles ont été suspendues dans l'arbre de la différence installé au centre administratif de la CSSMI. Le 6 décembre, la conférence sur les troubles anxieux a rassemblé plus de 80 parents.
- Dans le cadre des rencontres mensuelles du comité, des sujets d'intérêt ont été présentés :
 - Suivi de la localisation des groupes 2017-2018, par M^{me} Isabelle Guay, directrice adjointe du service de l'organisation scolaire de la CSSMI;
 - Réponse aux besoins des élèves HDAA en service de garde, par M^{me} Caroline Leblanc, conseillère pédagogique à la CSSMI;
 - Budget et ressources allouées aux élèves HDAA, par M^{me} Chantal Major, directrice du service des ressources financières de la CSSMI, et M^{me} Isabelle Grenier, directrice adjointe;
 - Normes et Politique du transport scolaire EHDAA, par M. Jonathan Leggitt, régisseur au transport scolaire de la CSSMI;
 - Bulletin des exigences modifiées, par M^{me} Maud Bibeau, conseillère pédagogique à la CSSMI;
 - Transition école-vie active (TEVA), par M^{me} France Hamel, conseillère en formation scolaire à la CSSMI;
 - CFER (Centre de formation en entreprise de récupération), par M. Hugues Labine, coordonnateur au service de la formation générale des jeunes de la CSSMI;
 - Visite du CFER de la Polyvalente Sainte-Thérèse, dédié au recyclage des textiles et à la dépersonnalisation sécurisée des uniformes variés;
 - Taux de réussite des élèves HDAA et indicateurs nationaux, par M^{me} Anne-Lise Gravel, directrice des services éducatifs de la CSSMI;
 - Stages, par M^{me} France Hamel, conseillère en formation scolaire, et M. Hugues Labine, coordonnateur à la formation générale des jeunes de la CSSMI;
 - Présentation conjointe de la localisation des groupes EHDAA 2018-2019, par le service de l'organisation scolaire et celui de la formation générale des jeunes de la CSSMI.

- La représentativité des diverses instances et formations fut assumée par :
 - M^{me} Diane Cyr – commissaire-parent EHDAA au conseil des commissaires et déléguée aux réunions de l'exécutif du comité de parents de la CSSMI;
 - M^{me} Marie-Edwine Pierre et M^{me} Karine Charbonneau – respectivement déléguée et substitut aux assemblées du comité de parents de la CSSMI;
 - M. Christian Slachetka – président du comité, délégué au FORUM des parents d'élèves HDAA du 17 février 2018, organisé par la Fédération des comités de parents du Québec, à Québec;
 - M. Christian Slachetka et M^{me} Diane Cyr – représentants du comité aux rencontres des CCSEHDAA organisées par le Regroupement des comités de parents;
 - Laval–Laurentides–Lanaudière (RCP-3L), en janvier 2018;
 - M^{me} Andrée Martin a participé au 5^e colloque de l'Institut des troubles d'apprentissage, en novembre 2017, à Montréal;
 - M. Christian Slachetka a participé à la formation régionale du 25 novembre 2017 sur le projet éducatif, offerte par le Regroupement des comités de parents de Laval–Laurentides–Lanaudière;
 - M^{me} Geneviève Lévesque siège au conseil d'administration du Lab-école;
 - M^{me} Karine Prud'homme a été nommée lauréate pour le 13^e Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire du 23 mai 2018, organisé par le comité de parents de la CSSMI;
 - M. Christian Slachetka a participé au 40^e congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, les 1^{er} et 2 juin 2018, à Rivière-du-Loup.

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

INSTANCES POLITIQUES

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) (suite)

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires
Comité exécutif
Comité consultatif de transport
CCSEHDAA
Comité de parents

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

- Le comité a pris position sur les consultations suivantes émanant de la Commission scolaire :
 - Le cadre d'organisation scolaire 2018-2021;
 - La *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les établissements de la CSSMI* 2018-2021;
 - Le calendrier scolaire 2018-2019;
 - OOPC - An 1 du cadre triennal 2018-2021;
 - La *Politique de communication*;
 - La *Politique du transport scolaire*;
 - Le *Plan d'engagement vers la réussite*.
- Suivi des dossiers :
 - La page Facebook du comité a été alimentée régulièrement par M^{me} Diane Cyr.
 - Le relevé 8 pour fins fiscales : pourquoi les élèves HDAA de 18 à 21 ans n'y ont-ils pas droit au même titre que les étudiants du même âge aux études supérieures?
 - La localisation des groupes EHDAА dans les écoles de la CSSMI.

Ainsi se termine cet aperçu des actions du comité CSEHDAA au cours de l'année scolaire 2017-2018. Les membres ont maintenu leur engagement tout au long de cette année marquée par plusieurs dossiers en restant centrés sur leur mission. Nous pouvons être fiers et nous continuerons sur cette même lancée.



CHRISTIAN SLACHETKA,
PRÉSIDENT DU CCSEHDAA



INSTANCES POLITIQUES

Le comité de parents

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDA

Comité de parents

C'est avec grand plaisir que je vous présente le *Rapport annuel 2017-2018* du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Un comité de parents engagé et présent pour tous les élèves. Nous sommes à l'écoute des parents et des élèves, nous posons les bonnes questions et trouvons des solutions.

Encore cette année, le comité de parents s'est fait un devoir de maintenir ses efforts pour tenir les parents informés de tous les changements liés aux politiques de la Commission scolaire, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à la loi. Les discussions entre notre comité et la Direction générale ont été constructives. Nous avons eu la chance de rencontrer chacun des membres de la Direction générale tout au long de l'année et d'obtenir les réponses à nos questions. Nous les remercions de leur présence.

En collaboration avec la CSSMI et ses directions de service, nous avons assisté à plusieurs présentations sur des sujets qui intéressent ou préoccupent les parents : la formation commune sur les conseils d'établissement, les présentations sur les consultations du Cadre d'organisation scolaire, la Politique OS-01 et OOPC, la Politique sur la réussite éducative, les projets Commission scolaire et les projets-écoles, le *Plan d'engagement vers la réussite*, l'utilisation des ressources en ligne par les enseignants, ainsi que le programme sur les cours d'éducation à la sexualité. De plus, nous avons participé à une soirée spéciale d'information avec M. Égide Royer, psychologue et professeur titulaire associé à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Le dossier des frais exigés des parents fut une préoccupation constante, que ce soit concernant les directives du Ministère ou celles de la Commission scolaire. En avril dernier, le comité de parents a d'ailleurs pris position sur ce dossier en dénonçant, auprès du ministère de l'Éducation, une consigne de la CSSMI sur le sujet. Les mesures budgétaires du Ministère, décentralisées dans les écoles, ont fait l'objet d'un suivi attentif de la part du comité de parents. Toutes les communications les concernant furent rigoureusement transmises aux représentants et substituts du comité de parents, afin qu'ils soient vigilants dans leur conseil d'établissement respectif.

Pour remercier les parents œuvrant bénévolement dans les écoles de notre commission scolaire, un merveilleux 13^e Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire s'est tenu sous le thème **Notre porte-bonheur : le bénévole!** Le talent était au rendez-vous avec des prestations artistiques remarquables de nos élèves. Nous remercions chaleureusement les parents bénévoles engagés : Ils font une énorme différence dans chacune de nos écoles.

Comme chaque année, le comité de parents s'est fait un devoir de maintenir sa visibilité grâce à sa participation active au Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCP-3L) qui est le dernier regroupement régional de ce type au Québec, à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) qui est une encyclopédie en matière de politique scolaire, à la Cellule 6-12 Deux-Montagnes et sud de Mirabel pour connaître ce qui se passe chez nous et à Persévérons ensemble et à la table régionale de partenaires qui soulignent et encouragent par diverses activités la persévérance scolaire de nos jeunes.

Chers parents, il est primordial de partager notre savoir et de nous tenir informés. Nous devons garder en tête que nous nous impliquons pour que chaque élève ait sa place dans notre commission scolaire. Nous sommes engagés pour nos jeunes, pour leur réussite. Au cours de la prochaine année scolaire, le suivi sur les cours d'éducation à la sexualité, la mise en œuvre du *Plan d'engagement vers la réussite* et le projet éducatif de chacune de nos écoles, ainsi que l'utilisation des ressources en ligne par les enseignants, se retrouveront encore sur la table de travail du comité de parents.

Merci encore à tous ceux qui, de près ou de loin, se sont impliqués au cours de cette année. Vous êtes une grande richesse pour nos jeunes. Soyez-en certains et soyez-en fiers!



JULIE LAUZON,
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS



PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

INSTANCES POLITIQUES

Le comité de parents

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



13^e Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire Merci aux parents bénévoles 2018!

C'est le 23 mai dernier que le comité de parents de la CSSMI, sous la présidence de M^{me} Julie Lauzon, en collaboration avec la Direction générale de la CSSMI, a tenu son 13^e Gala reconnaissance de l'action bénévole sous le thème *Notre porte-bonheur : le bénévole!*

Cette soirée vise à rendre hommage aux nombreux parents dévoués et engagés qui travaillent bénévolement au sein des écoles, primaires ou secondaires.

Les hommages ont été rendus à 72 parents lauréats, représentant chacun une école de la CSSMI. Ces gens honorés se sont démarqués pour l'excellent travail qu'ils ont fait cette année, en participant activement à la vie de l'école.

L'organisation de cet événement annuel représente un travail colossal et minutieux pour certains membres du comité de parents.

Les nombreux invités ont eu l'occasion d'assister au spectacle d'élèves talentueux qui, à leur façon, ont remercié les parents lauréats pour leur générosité et leur disponibilité. Félicitations à ces élèves et à leurs enseignants-accompagnateurs!

Il va de soi de remercier les parents bénévoles, car ils apportent une contribution inestimable en donnant aux jeunes le goût de persévérer et de réussir. Par leur présence, ils collaborent au succès de nombreux événements scolaires. Félicitations à tous ces parents lauréats qui ont été sélectionnés cette année!



PORTRAIT 2017-2018 DE LA CSSMI

Les élèves

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est la 4^e commission scolaire en importance au Québec.

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation et la violence
Protecteur de l'élève
Actes répréhensibles

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

LES ÉLÈVES SUR NOTRE TERRITOIRE¹

La CSSMI scolarise plus de 36 000 élèves en formation générale des jeunes :

| | |
|---------------|--|
| 23 352 | élèves répartis dans 59 écoles primaires |
| 12 509 | élèves répartis dans 12 écoles secondaires |
| 93 | élèves répartis au primaire (25) et au secondaire (68) à l'école des Érables |
| 131 | élèves répartis dans 2 centres de formation à un métier semi-spécialisé |
| 36 085 | élèves du secteur des jeunes |



LES SERVICES DE GARDE

La CSSMI compte 53 services de garde accueillant :

| | |
|---------------|--|
| 9 960 | élèves réguliers |
| 3 892 | élèves sporadiques |
| 13 852 | élèves fréquentant un service de garde |

LE TRANSPORT SCOLAIRE²

La Commission scolaire, en partenariat avec les différentes villes et municipalités sur son territoire, assure la sécurité de quelque 10 890 élèves marcheurs. Le service de transport scolaire est offert par 10 entreprises de transport à près de 23 000 élèves vers plus de 18 400 adresses différentes. Il s'agit de 886 parcours couvrant une distance de 35 000 km quotidiennement. La flotte de véhicules scolaires desservant les élèves de la CSSMI sur son territoire de 800 km² se répartit comme suit :

| | |
|------------|--|
| 203 | autobus scolaires jaunes |
| 182 | berlines, dont 3 adaptées |
| 14 | autobus du CITL transportant 1 282 élèves |
| 28 | minibus, dont 15 adaptés et 13 réguliers |

¹ Source : Déclaration au 30 septembre 2017 (données variables faisant suite aux bilans ministériels).

² Les données du transport ne peuvent être comparées aux données de la déclaration puisqu'un élève peut être marcheur ET transporté OU inscrit au service de garde selon sa situation familiale.

[Lire la suite](#)

PORTRAIT DE LA CSSMI

Les élèves

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'inditimidation
et la violence
Protecteur de l'élève
Actes répréhensibles

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

LA FORMATION GÉNÉRALE ADULTE (FGA) ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

| FGA* | | | | | |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
| Femmes | 2198 | 2081 | 2014 | 1961 | 1886 |
| Hommes | 3058 | 3051 | 2853 | 2772 | 2545 |
| Total des Centres FGA | 5256 | 5132 | 4867 | 4733 | 4431 |

| FP* | | | | | |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nouveaux inscrits | 889 | 893 | 903 | 885 | 1073 |
| Poursuite de formation | 1267 | 1375 | 1447 | 1359 | 1060 |
| Total des Centres FP | 2156 | 2268 | 2350 | 2244 | 2133 |

| | | | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Personnes inscrites en FP et en FGA | 7412 | 7400 | 7217 | 6977 | 6564 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|

* Données tirées d'ADUIADE

PORTRAIT DE LA CSSMI

Les employés

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

La CSSMI représente le plus important employeur de la région des Basses-Laurentides avec plus de **7 300** employés actifs* :

| | |
|--------------|--|
| 2 580 | enseignants au primaire |
| 1 348 | enseignants au secondaire |
| 158 | enseignants aux adultes |
| 212 | enseignants à la formation professionnelle |
| 258 | professionnels non enseignants incluant |
| | 43 psychologues |
| | 34 orthophonistes |
| 892 | employés en adaptation scolaire |
| 254 | directions et gestionnaires |
| 1 194 | employés de soutien technique |
| 744 | employés en service de garde |
| 384 | employés de soutien manuel |



*Employé actif : employé en service (30 juin 2018)

PROTRAIT DE LA CSSMI

L'évolution de la clientèle scolaire

PRÉSENTATION

Pour l'année scolaire 2017-2018, le Ministère a reconnu (mars 2018) à la CSSMI 36 078 élèves en formation générale des jeunes et 6564 élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

INSTANCES POLITIQUES

Au cours de la dernière année, le nombre d'élèves du préscolaire et du primaire a connu une croissance de 2,2 %. Le secondaire a entamé un retour à la croissance avec 1,3 % d'augmentation. Au global, la clientèle en formation générale des jeunes a augmenté de 683 élèves (1,9 %), ce qui constitue une 4^e année consécutive de croissance pour la CSSMI. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines années en raison de la hausse observée antérieurement au primaire qui se reflétera sur la clientèle du secondaire.

PROTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

Les données des clientèles passées et les tendances démographiques anticipées pour les prochaines années au primaire et au secondaire sont présentées à la page suivante.

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Réalisation

L'année scolaire 2017-2018 fut celle de l'ouverture de l'école primaire des Jardins-des-Patriotes à Saint-Eustache. Il s'agit d'une école d'une capacité d'accueil de 21 groupes qui permettra aux élèves situés au nord de l'autoroute 640 et à l'est du boulevard Arthur-Sauvé d'être scolarisés dans leur propre secteur. À son ouverture, la nouvelle école a aussi accueilli les élèves de l'école Curé-Paquin qui doit être entièrement reconstruite en raison de sa vétusté.

ÉTABLISSEMENTS

Également, en 2017-2018, nous avons assisté à la fin des travaux d'agrandissement et de réaménagement des espaces administratifs à l'école Marie-Soleil-Tougas. Cette école primaire, située à Terrebonne, dispose maintenant d'une capacité d'accueil de 28 groupes pour accueillir les élèves du secteur.

REMERCIEMENTS

Planification

Les variations démographiques dans différents secteurs de la CSSMI ont engendré, au cours des dernières années, plusieurs besoins tels que la construction de nouvelles écoles, l'agrandissement ou la conversion de bâtiments actuels. À cela s'ajoute la rénovation ou le remplacement de bâtiments vétustes afin que soit maintenu à jour le parc immobilier. Dans ce contexte, la Direction du service de l'organisation scolaire doit réaliser des prévisions de clientèle scolaire, anticiper les besoins et obtenir les autorisations nécessaires auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin d'actualiser certains projets.

Lorsque les demandes sont approuvées s'ensuit un important travail de planification et de gestion de la clientèle sur le territoire. De plus, la Direction du service de l'organisation scolaire travaille de pair avec les services internes et les partenaires externes, de la phase de planification jusqu'à l'entrée des élèves dans les écoles une fois les travaux complétés. Pour l'année scolaire 2017-2018, plusieurs projets étaient en cours d'avancement à la CSSMI. Voici les principaux travaux en planification ainsi que les échéanciers prévus :

- L'agrandissement de quatre locaux de l'école primaire des Grands-Vents située sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (fin des travaux prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019);
- La construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer l'école actuelle Curé-Paquin considérée comme vétuste (réouverture de l'école prévue en 2019-2020);
- La construction d'une nouvelle école primaire (28 groupes) dans le secteur Domaine-Vert Nord de la Ville de Mirabel (ouverture prévue pour l'année scolaire 2020-2021);

Enfin, en 2017-2018, l'analyse démographique du territoire nous a permis de formuler trois demandes d'ajouts d'espaces au MEES dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2019-2029*. Voici la description de ces nouveaux projets :

- La construction d'une nouvelle école primaire (21 groupes) à Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
- La construction d'une nouvelle école primaire (16 groupes) à Mirabel;
- La construction d'une nouvelle école secondaire de 1200 places-élèves à Mirabel.

Ainsi, au cours de la prochaine année, des démarches de représentation seront effectuées auprès du Ministère qui devra se prononcer quant à l'autorisation de ces travaux.

PORTRAIT DE LA CSSMI

La clientèle scolaire

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
 Employés
 Clientèle scolaire
 Développement technopédagogique
 États financiers
 Loi sur la gestion et le
 contrôle des effectifs
 Travaux et investissements
 Lutte contre l'intimidation
 et la violence
 Protecteur de l'élève
 Actes répréhensibles

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

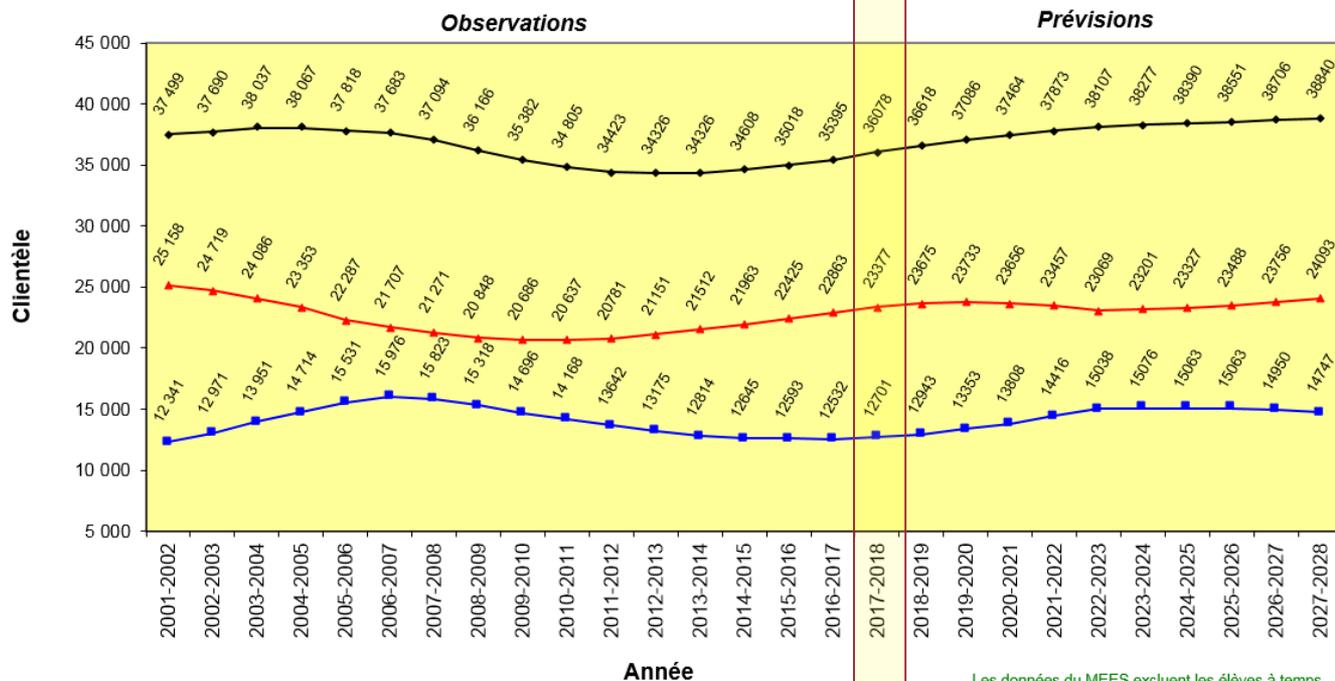
RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Observations et prévisions démographiques du MEES
 Clientèle totale, primaire et secondaire
 2001-2002 à 2027-2028



Source : Prévisions MEES en date du 9 mars 2018

Les données du MEES excluent les élèves à temps partiel et en formation professionnelle.

Réalisé par : Service de l'organisation scolaire
 Date : 15 avril 2018

PORTRAIT DE LA CSSMI

Le développement technopédagogique

PRÉSENTATION

La robotique et la programmation à la CSSMI

Afin de soutenir les enseignants dans l'intégration de la robotique et de la programmation dans leur classe, la CSSMI a développé un nouveau site WEB regroupant un ensemble de ressources pédagogiques : guides d'accompagnement, grilles d'observation, démarches d'apprentissage et offres de formations.

INSTANCES POLITIQUES

Ces ressources sont destinées à toutes les clientèles des écoles et centres de la CSSMI et sont organisées par thématique et ordre d'enseignement. Avec ce site, la CSSMI permet à son personnel enseignant de procéder à une intégration harmonieuse de ces nouveaux outils.

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

Optimisation de la plateforme de formation Caméléon.tv

La plateforme de formations en ligne Caméléon.tv évolue afin d'offrir aux intervenants scolaires une interface et des fonctionnalités améliorées pour une meilleure expérience d'autoformation.

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Les parcours de formation sont maintenant accessibles sans connexion, offrant une navigation optimisée. Un répertoire des formations, des parcours interactifs et des capsules express ont également été ajoutés à l'environnement afin que *Caméléon* réponde aux besoins des intervenants scolaires et les accompagne dans leur développement professionnel.

ÉTABLISSEMENTS

Grâce à ces nouveautés, l'interface de la plateforme gagne en souplesse et en simplicité!

REMERCIEMENTS

Caméléon.tv, le canal de diffusion à l'égard de l'autoformation à la CSSMI, répond aux besoins spécifiques des enseignants de la Commission scolaire en reflétant sa vision.

PORTRAIT DE LA CSSMI

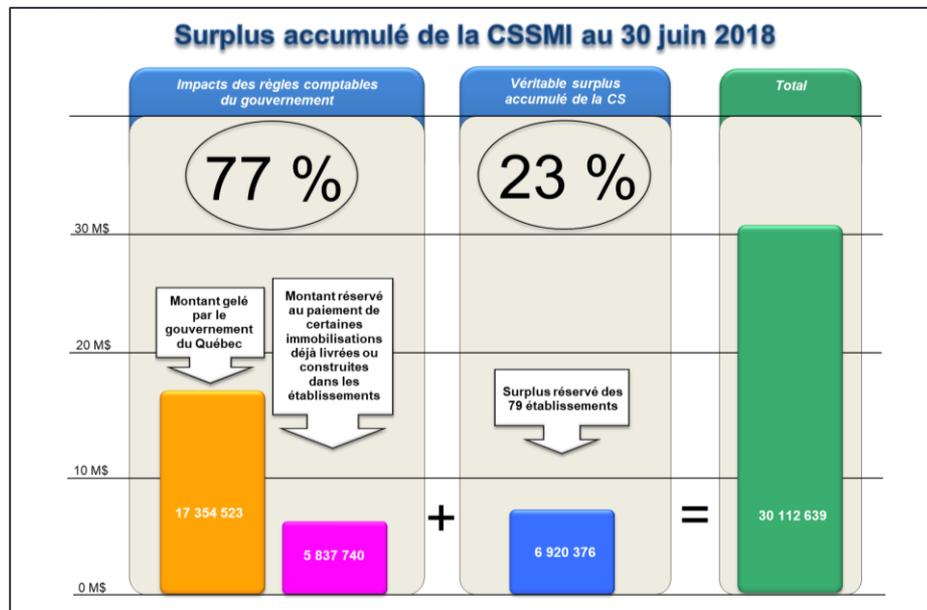
Les états financiers

-  [PRÉSENTATION](#)
-  [INSTANCES POLITIQUES](#)
-  [PORTRAIT DE LA CSSMI](#)
-  [RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE](#)
-  [REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018](#)
-  [ÉTABLISSEMENTS](#)
-  [REMERCIEMENTS](#)

Le rapport financier de l'année scolaire 2017-2018, déposé au conseil des commissaires du 23 octobre 2018, est conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le surplus accumulé de la CSSMI s'élève à 30,1 M\$ au 30 juin 2018 et est composé des deux éléments suivants :

1. Le surplus accumulé par tous nos établissements et services, au montant total de 6,9 M\$, lequel équivaut au véritable patrimoine financier de la CSSMI. Ce montant représente donc la totalité des montants alloués à tous nos établissements et services au cours des dernières années et qui n'ont pas encore été dépensés en date du 30 juin 2018. Il est à noter que le gouvernement du Québec restreint de façon importante le transfert de ces surplus accumulés à l'année scolaire suivante.
2. Un surplus accumulé comptable de 23,2 M\$ n'ayant aucun impact sur le budget de la Commission scolaire, mais qui est présenté aux livres, conformément aux recommandations du Vérificateur général du Québec. Ce montant ne représente donc aucunement une marge de manœuvre pour la CSSMI.



Source : DSRF - Octobre 2018

Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources

Selon l'article 275.2 de la LIP, la Commission scolaire doit inclure dans son rapport annuel une description des objectifs et des principes de répartition de ses revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués.

Vous pouvez consulter le document intitulé *Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire* à l'adresse suivante : www.cssmi.qc.ca sous l'onglet CSSMI – Divers – Politiques et règlements.

Ce document est mis à jour annuellement.



PORTRAIT DE LA CSSMI

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation et la violence
Protecteur de l'élève
Actes répréhensibles

PRÉSENTATION

Afin de donner au gouvernement un portrait exact des effectifs gouvernementaux, la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit des dispositions à caractère permanent portant notamment sur le dénombrement de la main-d'œuvre, le contrôle des effectifs et l'identification des contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus. Les organismes publics doivent faire état de l'application de cette Loi dans leur rapport annuel.

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

Pour la période du **1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018**, la cible ministérielle fixée pour la CSSMI était de 7 395 698,69 heures rémunérées. Nous avons enregistré un dépassement de 262 859 heures, ce qui correspond à 3 % tout comme l'an dernier. Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle cible, celle-ci demeure en décalage avec la réalité et ne tient pas compte, entre autres, de la croissance de la clientèle, de l'ouverture des nouvelles écoles et des remplacements de personnel.

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

En ce qui a trait aux contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, il y a eu 43 contrats à la CSSMI pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

PORTRAIT DE LA CSSMI

Les travaux et les investissements

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'inditimidation
et la violence
Protecteur de l'élève
Actes répréhensibles

PRÉSENTATION

Durant l'année 2017-2018, le service des ressources matérielles a poursuivi la conception de deux écoles primaires qualifiées d'innovantes; la première à Saint-Eustache avec la reconstruction de l'école Curé-Paquin et la seconde à Mirabel dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

INSTANCES POLITIQUES

Près de 173 projets ont été réalisés dans le cadre du budget annuel d'investissements qui est composé, d'une part, d'un montant de 3,9 M \$ en *Réfection et transformation des bâtiments* et, d'autre part, de la mesure *Maintien d'actifs immobiliers* pour laquelle la Commission scolaire s'est vu octroyer la somme de 15,6 M \$.

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

C'est donc un montant total de 19,5 M \$ qui a été investi dans les bâtiments de la Commission scolaire afin d'en améliorer la fonctionnalité, le confort et la sécurité, de minimiser leur consommation énergétique et d'assurer leur pérennité.

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

À noter qu'au cours de l'année, certains projets ont dû être reportés en raison de contraintes de ressources humaines, notamment trois projets de réfection de toiture, soit à l'école primaire Sauvé et aux écoles secondaires du Harfang et Hubert-Maisonnette ainsi qu'un projet de réfection de maçonnerie et de remplacement des fenêtres à l'école Sauvé. Ceux-ci ont été réalisés à l'été 2018.

ÉTABLISSEMENTS

À l'école primaire Horizon-du-Lac, des travaux d'aménagement de la cour d'école et du débarcadère ont été complétés, le projet de reconstruction de celle-ci a donc été finalisé.

REMERCIEMENTS

Le projet d'agrandissement de l'école primaire Marie-Soleil-Tougas a été également complété, ce qui a comblé les besoins en places-élèves du secteur.

Aussi, à la polyvalente Deux-Montagnes, divers travaux ont été réalisés, entre autres la réfection de l'auditorium, le réaménagement de la circulation piétonnière et de classes ainsi que des réparations de planchers.

De plus, de nombreux projets tels que le réaménagement fonctionnel, le remplacement des portes de périmètre, le remplacement de mobilier intégré, des réparations de maçonnerie, des travaux d'amiante ainsi que l'installation de dispositifs anti-refoulement se sont poursuivis dans plusieurs établissements.

Pour ce qui est de l'entretien, il faut noter que le personnel du service des ressources matérielles de la CSSMI a géré, cette année, plus de 13 944 requêtes de services afin de corriger des problèmes ou d'améliorer les systèmes architecturaux, mécaniques et de sécurité de nos bâtiments.



PORTRAIT DE LA CSSMI

La lutte contre l'intimidation et la violence

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation et la violence
Protecteur de l'élève
Actes répréhensibles

PRÉSENTATION

En 2017-2018, chaque école de la CSSMI a veillé à l'actualisation et à la mise en œuvre de son plan de lutte visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école approuvé par le conseil d'établissement de l'école. Les plans de lutte tiennent compte des éléments soulevés dans le cadre de l'analyse du milieu et de l'efficacité des moyens mis de l'avant et des stratégies déterminées lors de l'évaluation du plan de lutte qui prévalait à l'école durant l'année scolaire 2016-2017.

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

Afin de s'assurer que le plan de lutte et ses composantes trouvent ancrage dans le milieu, chaque école a mis sur pied un comité sur le sujet. La Direction du service de la formation générale des jeunes, mis à part l'accompagnement du personnel des écoles, a assuré un rôle de vigie et a veillé à la diffusion des balises ministérielles dans ce dossier. Chaque milieu, en fonction de son contexte, a choisi de mettre en place des ateliers préventifs répondant aux besoins des élèves.

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

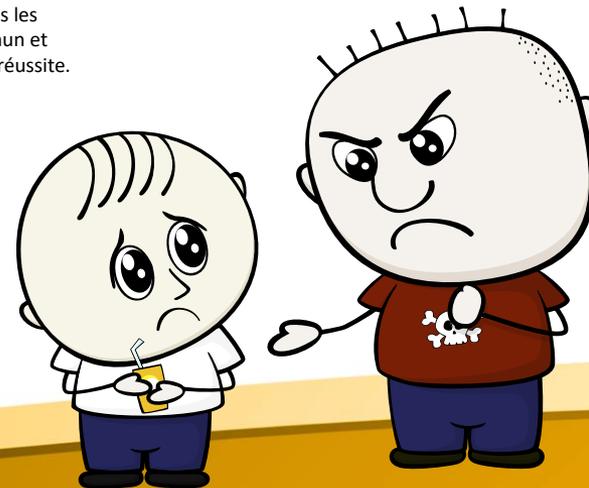
REMERCIEMENTS

Le concept d'un climat scolaire sécurisant et bienveillant a été abordé dans différentes formations ainsi que lors des accompagnements réalisés auprès du personnel des écoles primaires et secondaires. Une analyse des contenus de formation a été réalisée pour que tous les adultes qui gravitent autour des élèves aient un langage commun et poursuivent un même objectif : le bien-être des élèves et leur réussite.

Plus spécifiquement, les intervenants des écoles ont continué à être accompagnés par rapport au Code de vie pour en assurer la visée éducative. L'enseignement des comportements attendus en milieu scolaire est sans contredit une avenue efficace pour l'établissement et le maintien d'un environnement scolaire propice aux apprentissages.

La prévention étant au cœur de nos préoccupations, des actions concertées avec les partenaires de la communauté ont aussi permis de mieux répondre aux besoins des élèves.

Enfin, il s'avère important de noter que tous les signalements concernant un acte d'intimidation ou de violence ont été traités par les écoles concernées. Le protecteur de l'élève a été interpellé par le conseil des commissaires à trois reprises concernant des situations d'intimidation ou de violence sans qu'aucune plainte formelle n'ait été retenue pour examen ou recommandation, conformément au *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes* de la CSSMI.





PORTRAIT DE LA CSSMI

Le protecteur de l'élève

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'inditimidation
et la violence
Protecteur de l'élève
Actes répréhensibles



PRÉSENTATION

L'année 2017-2018 a été la huitième et dernière année de mandat du protecteur de l'élève de la CSSMI, M. Jean Poitras. Le *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes* de la CSSMI a été appliqué durant l'année scolaire.



INSTANCES POLITIQUES

Pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, le protecteur de l'élève a été interpellé à 83 reprises à la demande de parents et d'élèves dans le traitement de leur dossier. De ces 83 demandes d'intervention, neuf demandes ont été orientées vers un suivi administratif auprès de la Commission scolaire, puisque tous les recours n'avaient pas été épuisés. Le protecteur de l'élève est intervenu à 58 reprises pour des demandes d'information ou pour des conseils. Il a reçu 13 plaintes concernant le travail de membres du personnel de la Commission scolaire, lesquelles ont été confiées à la Commission scolaire pour suivi. Finalement, trois plaintes ont été retenues pour examen et ont fait l'objet d'un avis et de recommandations au conseil des commissaires.



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Il est possible d'avoir accès aux services du protecteur de l'élève si un parent ou un élève est insatisfait après avoir franchi toutes les étapes prévues dans le *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes*. Ce Règlement et la procédure à suivre peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://gestiondoc.cssmi.qc.ca/gesdoc/SIP-25.pdf>

Les coordonnées ainsi que l'intégralité du *Rapport annuel 2017-2018* du protecteur de l'élève sont accessibles sur la page d'accueil du site Internet de la CSSMI : www.cssmi.qc.ca



PORTRAIT DE LA CSSMI

La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

PRÉSENTATION

La Loi facilitant la divulgation des actes répréhensibles permet à une personne de divulguer sans représailles un acte répréhensible commis dans un organisme public. Cette divulgation peut se faire au Protecteur du citoyen et, pour les employés de l'organisme, à une personne de l'organisme désignée responsable.

INSTANCES POLITIQUES

À la CSSMI, la secrétaire générale et directrice des affaires corporatives et des communications a été désignée à cet effet.

PORTRAIT DE LA CSSMI

En vertu de la loi, la Commission scolaire doit inclure dans son *Rapport annuel* le nombre de divulgations et de recommandations reçues et traitées.

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

| Reddition de comptes 2017-2018 : Article 25 : Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics | Nombre de divulgations ou communications par point |
|---|--|
| 1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations | 0 |
| 2. Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22 | 0 |
| 3. Divulgations fondées | 0 |
| 4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 : | 0 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi | 0 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie | 0 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui | 0 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité | 0 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement | 0 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment | 0 |
| 5. Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23 | 0 |



PRÉSENTATION

À la CSSMI, la *Convention de partenariat 2011-2016* et le *Plan stratégique 2011-2016* sont tous deux arrivés à échéance le 30 juin 2016. Ils ont fait l'objet d'une prolongation pour une période maximale de deux ans, tel qu'adopté par le conseil des commissaires.



INSTANCES POLITIQUES

En attente des nouvelles directives ministérielles, l'ajout de cette période transitoire a permis de poursuivre les objectifs de réussite et de persévérance. Les plus récents résultats obtenus confirment hors de tout doute la mobilisation du personnel en ce sens.



PORTRAIT DE LA CSSMI

Bien que les actions se soient poursuivies au cours de l'année scolaire 2017-2018, c'est l'élaboration du nouveau *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) qui a retenu l'attention.



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022
Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* (projet de Loi 105), on retrouve en effet le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) que les commissions scolaires devaient adopter en remplacement de leur plan stratégique et de leur convention de partenariat.



REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Démarche

À la CSSMI, la démarche d'élaboration du PEVR s'est effectuée en deux phases :

1. Entre le 5 décembre et le 23 février, la CSSMI a procédé à une vaste collecte d'information auprès du personnel, des parents et des commissaires afin de bien cerner les enjeux et les défis pour les prochaines années.

Cette collecte d'information a porté sur les thèmes suivants :

- Le bilan de la réussite et de la persévérance des élèves;
- Le bilan de la mobilisation du personnel;
- Le bilan de la collaboration et des partenariats;
- Un regard sur la *Politique de la réussite éducative ministérielle*.



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Le rapport synthèse de cette collecte d'information a été présenté aux mois de mars et avril aux instances officielles et a été déposé sur l'Intranet de la Commission scolaire. Il a été convenu que chaque direction d'école, de centre et de service en assurerait le suivi auprès de son équipe.

2. Du 2 au 27 avril, la CSSMI a procédé à la rédaction des composantes du PEVR en collaboration avec un comité stratégique.

Animé par la direction générale, le comité s'est réuni à quatre reprises afin d'élaborer les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles du PEVR.

Les propositions présentées s'appuyaient sur les résultats de la collecte d'information menée préalablement et tenaient compte des consignes ministérielles, des prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*, du nouveau *Plan stratégique 2017-2022* ainsi que du *Guide de rédaction* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le document préparé par le comité a été présenté à toutes les instances officielles afin qu'il soit recommandé au conseil des commissaires aux fins de consultation, lors de sa séance du 15 mai.

La période de consultation auprès de toutes les instances et des partenaires s'est échelonnée du 16 mai au 29 juin.

L'adoption et la mise en œuvre de ce Plan étant prévues en 2018-2019, le prochain rapport annuel en témoignera.

Les résultats provenant du ministère seront présentés dans ce rapport annuel. Vous découvrirez au fil des résultats partagés l'ampleur de la réussite des élèves de la CSSMI qui a inspiré la rédaction du PEVR.

 PRÉSENTATION

 INSTANCES POLITIQUES

 PORTRAIT DE LA CSSMI

 RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

 REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018

 ÉTABLISSEMENTS

 REMERCIEMENTS

Augmenter le taux de diplomation et de qualification chez les jeunes de moins de 20 ans

| Situation de départ (Juin 2008) | Situation visée (Juin 2016) | Résultat obtenu (Juin 2017) |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 62,60 % | 68,80 % | Non disponible |

Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique de 4^e secondaire

| Situation de départ (Juin 2009) | Situation visée (Juin 2016) | Résultat obtenu (Juin 2018) |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 60,70 % | 70,00 % | 82,00 % |

Résultats connus en date du : 20 décembre 2018.

[Lire la suite](#)

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

**REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018**

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Maintenir à 15 % le nombre de sortants sans diplôme ni qualification

| Situation de départ Juin 2010 (Indic. 2008-2009) | Situation visée Juin 2016 (Indic. 2014-2015) | Résultat obtenu Juin 2017 (Indic. 2015-2016) |
|--|--|--|
| 15,10 % | 15,00 % | 7,20% |

Augmenter le taux de réussite en lecture de 5^e secondaire au bilan

| Situation de départ (Juin 2009) | Situation visée (Juin 2016) | Résultat obtenu (Juin 2018) |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 82,20 % | 85,00 % | 87,40 % |

Résultats connus en date du : 20 décembre 2018.

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

**REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018**

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Augmenter le taux de réussite en écriture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve ministérielle

| Situation de départ (Juin 2009) | Situation visée (Juin 2016) | Résultat obtenu (Juin 2018) |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 73,97 % | 80,00 % | 89,80 % |

Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en FP

| Situation de départ (Juin 2009) | Situation visée (Juin 2016) | Résultat obtenu (Juin 2016) |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 252 élèves | 290 élèves | Non disponible |

Résultats connus en date du : 20 décembre 2018.

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

**REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018**

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Une augmentation de 11,3 % du taux de diplomation en formation professionnelle
(cible : 77,30 %)

| Jun 2011 | Jun 2012 | Jun 2013 | Jun 2014 | Jun 2015 | Jun 2016 | Jun 2017 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| 65,70 % | 74,80 % | 73,80 % | 75,00 % | 76,80 % | 78,70 % | 81,50 % |

Une augmentation de 15 % du taux de persévérance en formation générale adulte
(cible 2016 : 67,00 %)

| Jun 2011 | Jun 2012 | Jun 2013 | Jun 2014 | Jun 2015 | Jun 2016 | Jun 2017 | Jun 2018 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| 52,00 % | 61,00 % | 65,00 % | 66,00 % | 71,00 % | 68,00 % | 73,93 % | 76,00 % |

Une augmentation de 15 % du taux de persévérance en formation professionnelle
(cible 2016 : 93,00 %)

| Jun 2011 | Jun 2012 | Jun 2013 | Jun 2014 | Jun 2015 | Jun 2016 | Jun 2017 | Jun 2018 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| 78,00 % | 80,00 % | 80,00 % | 84,00 % | 81,00 % | 79,00 % | 83,00 % | 82,00 % |

Résultats connus en date du : 20 décembre 2018.

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

GALA D'EXCELLENCE SCOLAIRE DU RSEQ



Clara Robillard, de l'école Chante-Bois, a obtenu le titre d'*Élève féminine de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études* lors du 35^e Gala d'excellence scolaire du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

**REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018**

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

GALA DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE À la Ville de Lorraine

Ce gala a permis de célébrer les efforts d'une soixantaine d'élèves ayant démontré une réelle amélioration grâce à leurs efforts soutenus. Ils provenaient des écoles du Ruisselet, Le Carrefour et Le Tournesol.



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE

Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

JOURNÉE RECONNAISSANCE

11^e édition organisée par la Maison de la Famille de Bois-des-Filion



88 élèves de l'école Le Rucher et du Pavillon Félix-Leclerc ont été choisis par leurs enseignants (trois élèves par classe) pour leur persévérance, leur amélioration ou leur bonne participation. Chacun des élèves a reçu une médaille, un certificat personnalisé de la Chambre des Communes et un livre.

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

ROBOTFEST

1^{re} édition réussie

Les jeunes de la 1^{re} à la 5^e secondaire du programme régulier et du Programme d'éducation intermédiaire de la Polyvalente Deux-Montagnes ont surmonté le stress de la compétition avec brio et c'est l'équipe formée de Colin Daigle et de Michel Lominy qui a remporté le premier prix.

Lauréats 2018

- Première place : **Colin Daigle** et **Michel Lominy**
- Robot le plus audacieux : **Alex Goddyn, Jérémy Bélanger, Anabel Pierre** et **William Lemay**
- Meilleur esprit d'équipe : **Jonathan Boivin**
- Meilleur esprit sportif : **Gabriel Savard**



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC 2018

En avril 2018, onze projets élaborés par des jeunes de la région ont été présentés à la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise qui se tenait à l'Espace Shawinigan en Mauricie. La cérémonie de remise de prix a permis de récompenser le travail de plusieurs participants.

Des projets de l'école secondaire Liberté-Jeunesse, trois ont attiré l'attention des juges :

- **Maxim Charbonneau** (1^{re} secondaire) : médaille Or Junior du Réseau Technoscience – 500 \$ et Expo-sciences pancanadienne 2018, Prix Têtes chercheuses Merck pour son projet *Nom d'une patate!*.
- **Beatrice Patoine et Amélie Cadieux** (1^{re} secondaire) : prix du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour leur projet *La face cachée des agents*.
- **Mikael Hailey** (2^e secondaire) : prix de la Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche pour son projet *Mimosa mémoriserà*.



PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

COMPÉTITION NATIONALE LE DÉFI DE PATINAGE CANADA

Sport-études : une jeune patineuse devient championne canadienne



Camille Audelin-Dubé, une élève de 1^{re} secondaire de l'école Saint-Gabriel au programme sport-études en patinage artistique s'est illustrée lors de la compétition nationale *Le Défi de Patinage Canada*.

Âgée de 12 ans, elle a remporté les honneurs dans la catégorie patinage en couple (pré-novice).

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LA JEUNESSE

Philippe Le Marchand, élève de la 5^e secondaire de l'école secondaire Rive-Nord, a reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse se démarquant par sa très grande gentillesse et sa volonté constante d'aider son prochain.



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DE LA TECHNOLOGIE

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Christopher Emond du Centre de formation professionnelle de l'automobile (CFPA) a remporté la médaille d'argent dans la catégorie *Mécanique de véhicules légers* aux Olympiades canadiennes des métiers et de la technologie qui se déroulaient à l'Expo-Centre d'Edmonton. Un peu plus tôt cette année, Christopher avait remporté la médaille d'or dans cette même catégorie aux Olympiades québécoises.



À cette même compétition, **Marie Pier Boily**, du Centre de formation Construc-Plus Vocational Centre, s'est méritée la quatrième place en *Peinture en bâtiment*. Après s'être distinguée aux compétitions locales, et ce, après seulement un peu plus de trois mois de formation, Marie-Pier se présentait confiante aux compétitions régionales.

[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

20^e DÉFI OSE ENTREPRENDRE VOLET ÉTUDIANT – ÉCHELON LOCAL

Les gagnants 2018 de la CSSMI

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

- Primaire 2^e cycle : *Un projet Éclaté!* – école de Fontainebleau
- Primaire 3^e cycle : *Cuisiner pour la communauté* – école Cœur à Cœur, l'Alternative
- Secondaire, adaptation scolaire : FMS café – Pavillon Mgr. Philippe-Labelle du Centre multiservice de Sainte-Thérèse
- Formation professionnelle et Éducation des adultes : Imajeune – Centre de formation professionnelle, l'Émergence
- Coup de cœur du jury : *La bête recyclée* – école secondaire du Harfang



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

L'ORDRE DE L'EXCELLENCE EN ÉDUCATION

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Deux lauréats de la CSSMI ont été honorés par l'Ordre de l'excellence en éducation :

- **Jean-Simon Laflamme**, enseignant en production horticole au Centre de formation agricole de Mirabel.
- **Nancy Bérubé**, enseignante à l'école primaire Girouard.

Ces nominations viennent reconnaître leur contribution significative au développement du système éducatif québécois.



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Le concours *Je vote pour mon prof!*



REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours *Je vote pour mon prof!*
L'hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

PRÉSENTATION

Afin de souligner la Semaine des enseignantes et des enseignants, qui s'est déroulée du 4 au 10 février, plus de 1300 élèves ont déposé la candidature de leur enseignant préféré, celle ou celui qui est le plus inspirant, en rédigeant un court texte expliquant pourquoi ce *prof* est si spécial pour eux.

Les dix enseignants qui ont mérité le titre de *prof* le plus génial de la CSSMI sont les suivants :

Écoles primaires

- Julie Archambault – école de Fontainebleau
- Judith Beaumier-Primeau – école de l'Harmonie-Jeunesse
- Marie-Ève Carmichael – école Alpha/Plateau Saint-Louis
- Marie-Ève Larose – école Terre des jeunes
- Kim Leclerc – école du Mai
- Céline Leduc – école de Fontainebleau



Julie Archambault



Judith Beaumier-Primeau



Marie-Ève Carmichael

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

Écoles secondaires

- Charles Kanho – Polyvalente Sainte-Thérèse
- Martin Lauzon – Polyvalente Sainte-Thérèse



Marie-Ève Larose



Kim Leclerc



Céline Leduc



Charles Kanho

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Centres de formation

- Robert Brisebois – Centre de formation des Nouvelles-Technologies
- Nathalie Loiselle – Centre de formation continue des Patriotes – secteur carcéral

L'édition 2018 du concours qui s'est tenu du 14 au 28 janvier permettait aux élèves d'écrire un texte pour expliquer pourquoi leur enseignant méritait cet hommage.

Les récipiendaires ont reçu la visite surprise de la direction générale de la CSSMI, venue spécialement leur annoncer, dans leur milieu, les résultats du concours et partager ce beau moment avec les élèves! Chacun des enseignants a reçu une copie des textes composés à leur intention ainsi qu'une petite attention pour souligner leur travail exceptionnel auprès des jeunes.

La Direction générale félicite les lauréats ainsi que tous les enseignants nommés au cours de l'édition 2018 du concours *Je vote pour mon prof!* Merci à ceux et à celles qui, au quotidien, travaillent avec dévouement et qui font la différence dans la vie des élèves!



Martin Lauzon



Robert Brisebois



Nathalie Loiselle

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Un hommage aux retraités

REVUE DE L'ANNÉE

Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
Un hommage aux retraités
Les commissaires d'un soir

 PRÉSENTATION

 INSTANCES POLITIQUES

 PORTRAIT DE LA CSSMI

 RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

 REVUE DE L'ANNÉE
2017-2018

 ÉTABLISSEMENTS

 REMERCIEMENTS

Honneurs à 124 employés pour la fin d'une noble carrière en éducation!

Tous les membres du personnel ayant pris leur retraite au cours de l'année 2017-2018 ont été conviés à une soirée hommage, le 6 juin 2018, au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville. L'importance du travail accompli au cours de leurs années de service au sein de la CSSMI a été soulignée.

Riche en émotions, cette soirée se voulait chaleureuse et festive pour que les retraités puissent se laisser gâter entourés de leurs collègues et amis.

Merci pour cet engagement soutenu auprès des élèves pendant toutes ces années!



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

Les commissaires d'un soir

REVUE DE L'ANNÉE

Quelques distinctions

Le concours Je vote pour mon prof!

L'hommage aux retraités

Les commissaires d'un soir

Commissaire d'un soir

PRÉSENTATION

Le conseil des commissaires a exprimé son souhait de tenir une activité *Commissaire d'un soir* afin d'initier les élèves du secondaire à la démocratie scolaire.

Ainsi, par le biais des seize représentants, ce sont plus de 700 élèves qui ont donné leur avis.

INSTANCES POLITIQUES

Le 24 avril a eu lieu la 1^{re} édition de l'activité *Commissaires d'un soir* au cours de laquelle seize représentants des élèves des écoles secondaires devaient répondre à deux questions :

Lors de l'activité, les élèves ont d'abord été accueillis par la présidente, M^{me} Paule Fortier, et la secrétaire générale, M^e France Pedneault. Après la présentation de la structure de la Commission scolaire et les explications d'usage, les élèves ont été invités à partager leurs réponses aux questions et à en discuter. Une synthèse a été produite et présentée sous forme de résolution dans laquelle on retrouve seize conditions gagnantes pour la réussite et la persévérance.

PORTRAIT DE LA CSSMI

- Quelles sont les trois principales conditions gagnantes de persévérance pour des élèves du secondaire en 2018?
- Quelles sont les trois principales conditions gagnantes de réussite pour des élèves du secondaire en 2018?

Après un repas avec les commissaires et les membres de la Direction générale, les élèves ont pris part à la séance du conseil des commissaires afin de présenter officiellement leur résolution. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité.

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

Ces questions ont été proposées dans le cadre des travaux d'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) afin de permettre aux élèves de donner leur avis, en plus d'une participation officielle à la consultation dans les conseils d'établissement.

Cette résolution est incluse au document du PEVR à l'annexe 4.

REVUE DE L'ANNÉE 2017-2018

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



[Lire la suite](#)

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

58 écoles primaires

BLAINVILLE

Chante-Bois
450 433-5360
de Fontainebleau
450 433-5528
de la Renaissance
450 433-5375

de la Seigneurie
450 433-5365
de l'Aquarelle
450 433-5470
de l'Envolée
450 433-5385

▲ des Ramilles
450 433-5415
des Semailles
450 433-4616

Notre-Dame-de-l'Assomption
450 433-5540
Plateau Saint-Louis
450 433-5350

BOISBRIAND

de la Clairière
450 433-5475
des Grands-Chemins
450 433-5514

du Mai
450 433-5370
Gabrielle-Roy
450 433-5380

Gaston-Pilon
450 433-5520

▲ Le Sentier
450 433-5515

BOIS-DES-FILION
Le Rucher
450 621-1750

Pavillon Félix-Leclerc
450 621-7760

DEUX-MONTAGNES
des Mésanges
450 491-5756
Emmanuel-Chénard
450 491-5454

Sauré
450 473-3206

LORRAINE
du Ruisseau
450 434-8896

Le Carrefour
450 621-2500
Le Tournesol
450 621-6301

MIRABEL (Saint-Augustin)
de la Clé-des-Champs
450 434-8143

Des Blés-Dorés
450 434-8576
Près Fleurs
450 434-8656

MIRABEL (Saint-Benoît)
Girouard
450 434-8612

MIRABEL (Sainte-Scholastique)
Sainte-Scholastique
450 434-8716

OKA
des Pins
450 491-8400

POINTE-CALUMET
des Perséides
450 623-9494

Pavillon des Primevères
(des Perséides)
450 473-2823

ROSEMÈRE
▲ Alpha
450 621-2400

● Val-des-Ormes
450 437-5770

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
de l'Harmonie-Jeunesse
450 434-8408

des Moissons
450 434-8458
Du Bois-Joli
450 434-8509

SAINTE-EUSTACHE
Arc-en-ciel
450 472-7801

au Cœur-du-Boisé
450 491-5065

Clair Matin
450 472-5240

▲ Cœur à cœur, l'Alternative
450 473-5614

Curé-Paquin
Projet de rénovation
450 473-7006

des Jardins-des-Patriotes
450 491-8427

des Jardins-des-Patriotes
Pavillon Jacques-Labrie
450 491-8427

Horizon-Soleil
450 472-1440

Notre-Dame
450 473-2933

● Terre des jeunes
450 473-9219

Village-des-jeunes
450 473-7422

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
de l'Harmonie-Jeunesse
450 434-8408

des Moissons
450 434-8458
Du Bois-Joli
450 434-8509

SAINTE-EUSTACHE
Arc-en-ciel
450 472-7801

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
du Grand-Pommier
450 491-8415

Rose-des-Vents
450 473-5116

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
des Grands-Vents
450 491-8403

des Lucioles
450 472-8060

Horizon-du-Lac
450 473-2043

SAINTE-PLACIDE
de l'Amitié
450 434-8391

SAINTE-THÉRÈSE
§ Arthur-Vaillancourt
450 433-5530

Le Tandem
Pavillon Augustin-Charlebois
450 433-5525

Le Tandem
Pavillon Lionel-Bertrand
450 433-5525

Saint-Pierre
450 433-5545

Terre-Soleil
450 433-5355

du Trait-d'Union
Pavillon Adolphe-Chapleau
450 433-5500
Pavillon Charles-Ducharme
450 433-5505

TERREBONNE
de l'Espace-Couleurs
450 621-2352

Jeunes du monde
450 621-5642

Marie-Soleil-Tougas
450 979-9736

13 écoles secondaires

BLAINVILLE

secondaire Lucille-Teasdale
450 430-2251
secondaire Henri-Dunant
450 434-8951

BOISBRIAND

sec. Jean-Jacques-Rousseau
450 433-5455

BOIS-DES-FILION

● secondaire Rive-Nord
450 621-3686

DEUX-MONTAGNES

■ des Érables
450 472-2670

● Polyvalente Deux-Montagnes
450 472-3070

OKA

● secondaire d'Oka
450 491-8410

ROSEMÈRE

● sec. Hubert-Maisonnette
450 621-2003
SAINTE-EUSTACHE
secondaire des Patriotes
450 472-6060

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
secondaire du Harfang
Pavillon Saint-François
450 434-8570

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
▲ secondaire Liberté-Jeunesse
450 623-4666

SAINTE-THÉRÈSE
★ Saint-Gabriel
Pavillon Notre-Dame
450 433-5445

▲ Polyvalente Sainte-Thérèse
450 433-5400

2 centres de formation générale adulte

Centre de formation continue
des Patriotes
Saint-Eustache
450 491-4488
Pavillon Jacques-Labrie
450 491-8414

Centre multiservice de
Sainte-Thérèse
Sainte-Thérèse
Pavillon Mgr. Philippe-Labelle
450 433-5432

5 centres de formation professionnelle

Centre de formation
agricole de Mirabel
Mirabel
450 434-8150

Centre de formation des
Nouvelles-Technologies
Sainte-Thérèse
450 433-5480

Centre de formation
professionnelle de
l'automobile
Sainte-Thérèse
450 433-5435

Centre de formation
professionnelle, l'Émergence
Deux-Montagnes
450 623-3079

Carrefour des services aux entreprises
450 623-3079

Centre de formation Construc-Plus
Vocational Centre
Saint-Eustache
450 491-8416

LÉGENDE

- École régionale spécialisée EHDAA (préscolaire, primaire et secondaire)
- ▲ Écoles offrant un programme alternatif
- § Écoles à vocation musicale
- École offrant le programme d'éducation internationale (PEI)
- § Écoles avec volet musical
- ★ Sport-études

MERCI À TOUS!

La Direction générale

CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉDACTION,
RÉVISION ET COORDINATION :

La Direction du service des affaires corporatives et des communications

COLLABORATEURS :

La Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle

La Direction du service de la formation générale des jeunes

La Direction du service de l'organisation scolaire

La Direction du service des ressources financières

La Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources matérielles

La Direction du service des technologies de l'information

et tous les signataires des textes

Édition 2017-2018

ISBN 2-922481-16-6

Centre administratif de la CSSMI
430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec)
J7R 6V6
450 974-7000



[index](#)

[PRÉSENTATION](#)

[INSTANCES POLITIQUES](#)

[PORTRAIT DE LA CSSMI](#)

[RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE](#)

[REVUE DE L'ANNÉE
2016-2017](#)

[ÉTABLISSEMENTS](#)

[REMERCIEMENTS](#)